

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GLISS'GRIP Métal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: GG METAL
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: VERNIS 2K
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: IGLISS'GRIP SAS
ZA Du Puy Bayard
3, Rue des Chambettes
63570 AUZAT LA COMBELLE
Tél: +33 1 40 86 43 10
Télécopie: +33 1 40 86 43 16
Courriel: info@glissgrip.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00 B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
2. 2. 3. Prévention: P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
2. 2. 4. Élimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Information(s) complémentaire(s): P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
2. 4. Autres dangers: NA

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- hydrocarbure C11-C13, iso-alcanes, <2% substances aromatiques
- N° CE: 920-901-0 - N° CAS: 90622-58-5
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456810-40
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 10 < C ≤ 15
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH08 * Tox. asp. 1 - H304
 - 2-methoxymethylethoxy propanol
- N° CE: 252-104-2 - N° CAS: 34590-94-8
- Numéro d'enregistrement REACH: 2119450011-60
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 10 < C ≤ 15
- Divers :
Valeurs limites d'exposition
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 308
 - Mélange de 3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)- 5-(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxypényl]propionates de C7-C9 alkyle ramifié et finaire
- N° Id: 607-281-00-4 - N° CE: 407-000-3 - N° CAS: 127519-17-9
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C ≤ 5
- SGH (Système Général Harmonisé)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

* SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411

• acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
- N° Id: 607-195-00-7 - N° CE: 203-603-9 - N° CAS: 108-65-6
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C ≤ 1
- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH02 * Liq. infl. 3 - H226

- Divers :

Valeurs limites d'exposition

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 275 - V.M.E ppm = 100 - V.M.E mg/m³ = 550

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Inhalation: | Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin. |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau: | Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin. |
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin. |
| 4. 1. 4. Ingestion: | NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation: | L'inhalation peut provoquer un oedème pulmonaire. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Possibilités d'affection de la peau (eczéma d'hypersensibilisation), lors de contact intensif. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|---|--|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | du sable, de la terre, une poudre chimique ou de la mousse |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | risque particulier résultant de l'exposition à la substance / préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Tenir à l'écart de toute source d'ignition. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

6. 4. Référence à d'autres sections: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvant.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

- 2-methoxymethylethoxy propanol : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 308
- acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 275 - V.M.E ppm = 100 - V.M.E mg/m³ = 550

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: Liquide

9. 1. 2. Couleur: INCOLORE

9. 1. 3. Odeur: SPECIFIQUE

9. 1. 4. PH: Non déterminé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|----------------|
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| 9. 1. 6. Point d'éclair: | non déterminé |
| 9. 1. 7. Limites d'explosivité: | Non disponible |
| 9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): | 1 |
| 9. 2. Autres informations: | |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | NA |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | NA |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | non determine |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|--|
| 10. 1. Réactivité: | Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7. |
| 10. 2. Stabilité chimique: | Non disponible |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Non disponible |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Eviter toute source d'ignition. |
| 10. 5. Matières incompatibles: | Non disponible |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|---|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Non disponible |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | L'inhalation peut provoquer un oedème pulmonaire. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Possibilités d'affection de la peau (eczéma d'hypersensibilisation), lors de contact intensif. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations. |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|----|
| 12. 1. Toxicité: | NA |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | NA |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | NA |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | NA |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | NA |
| 12. 6. Autres effets néfastes: | NA |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Les récipients vides peuvent être mis en décharge après nettoyage en suivant les règlements locaux. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|--|-----------------|
| 14. 1. Numéro ONU: | Non applicable. |
| 14. 5. Dangers pour l'environnement: | Non déterminé |
| 14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Non disponible |
| 14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | NA |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- | | |
|--|--|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Règlement UE (CE) n°1907/2006 REACH |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: | Non disponible |
| 15. 3. Avis ou remarques importantes: | <p>Les informations contenues dans cette fiche de données n'ont pas pour ambition d'être exhaustives et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et les lois et réglementations en vigueur: toute personne utilisant ce produit à toutes autres fins que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique, sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part de l'adéquation du produit à l'usage envisagé, le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Toujours consulter la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit, si disponibles. Tous les conseils et informations que nous fournissons sur le produit sont corrects en fonction de nos meilleurs connaissances actuelles mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support ou les nombreux facteurs susceptibles d'affecter l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, sauf accord contraire écrit de notre part, nous n'acceptons aucune responsabilité que ce soit sur les performances du produit ou sur toute perte ou dommage survenant consécutivement à nos conditions générales de vente. Une copie de ce document est disponible sur demande, réclamez le et lisez attentivement. Les informations contenues dans cette fiche sont régulièrement sujettes à modification à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données est la plus récente version existante avant utilisation du produit.</p> |

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|---|---|
| 16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | <p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H335 Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet spécifique s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.</p> <p>H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> |
| 16. 2. 1. Date de la première édition: | 21/01/2021 |
| 16. 2. 2. Version: | 1 |
| 16. 3. Réalisé par: | Sds |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DURCISSEUR GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DURCISSEUR GLISS'GRIPMétal
1. 1. 1. Contient: • hydrogénophosphate de bis(2-ethylhexyle)
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: DURCISSEUR
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: GLISS'GRIP SAS
ZA Du Puy Bayard
3, Rue Des Chambettes
63570 AUZAT LA COMBELLE
Tél: +33 1 40 86 43 10
Télécopie: +33 1 40 86 43 16
Courriel: info@glissgrip.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
-  
Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Contient: • hydrogénophosphate de bis(2-ethylhexyle)
2. 2. 3. Mention de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
2. 2. 4. Prévention: P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 5. Intervention: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés.
P364 Et les laver avant réutilisation.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
2. 3. Information(s) complémentaire(s): P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
2. 4. Autres dangers: NA

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DURCISSEUR GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

- 2-methoxymethylethoxy propanol
 - N° CE: 252-104-2 - N° CAS: 34590-94-8
 - Numéro d'enregistrement REACH : 2119450011-60
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 90 < C ≤ 100
 - Divers :
- Valeurs limites d'exposition
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 308
- hydrogénophosphate de bis(2-ethylhexyle)
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119972334-35
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C ≤ 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302
 - * SGH05 * Corr. cut. 1C - H314

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- 4. 1. 1. Inhalation: Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.
- 4. 1. 2. Contact avec la peau: Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- 4. 1. 3. Contact avec les yeux: Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
- 4. 1. 4. Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- 4. 2. 1. Inhalation: L'inhalation peut provoquer un oedème pulmonaire.
- 4. 2. 2. Contact avec la peau: Possibilités d'affection de la peau (eczéma d'hypersensibilisation), lors de contact intensif.
- 4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
- 4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer des nausées, des vomissements, une irritation de la gorge, des maux d'estomac, et finalement une perforation intestinale.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5. 1. Moyens d'extinction: dioxyde de carbone (CO2) mousse résistant aux alcools poudre
- 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
- 5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
- 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DURCISSEUR GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--|--|
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Non disponible |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
- | | |
|---|--|
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvant. |
7. 2. Stockage:
- | | |
|---|---|
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé. |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Non disponible |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
- | | |
|----------------------------------|--|
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | • 2-methoxymethylethoxy propanol :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 308 |
| | NA |
8. 2. Contrôles de l'exposition:
- | | |
|--|---|
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. |
| 8. 2. 2. Protection des mains: | gants en caoutchouc nitrile gants en caoutchouc ou en plastique |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:
- | | |
|---|----------------|
| 9. 1. 1. Aspect: | liquide |
| 9. 1. 2. Couleur: | incolore |
| 9. 1. 3. Odeur: | spécifique |
| 9. 1. 4. PH: | Non déterminé. |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DURCISSEUR GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| 9. 1. 6. Point d'éclair: | non déterminé |
| 9. 1. 7. Limites d'explosivité: | NA |
| 9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): | 0.95 |
| 9. 1. 9. Viscosité: | Non déterminé. |
| 9. 2. Autres informations: | |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | soluble |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | NA |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | insoluble |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|--|
| 10. 1. Réactivité: | aucune donnée spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit |
| 10. 2. Stabilité chimique: | Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section7) |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | aucune réaction dans les conditions normales d'utilisations |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Aucune |
| 10. 5. Matières incompatibles: | NA |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | NA |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|---|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | L'inhalation peut provoquer un oedème pulmonaire. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Possibilités d'affection de la peau (eczéma d'hypersensibilisation), lors de contact intensif. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations. |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | NA |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | NA |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | NA |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | NA |
| 12. 6. Autres effets néfastes: | NA |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Peut être évacué sur décharges ou incinéré, selon les règlements locaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DURCISSEUR GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Numéro ONU:	3082
14. 2. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):	
14. 2. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14. 2. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 3. Voies maritimes (IMDG):	
14. 3. 1. Classe:	9
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 3. 3. Polluant marin:	OUI
14. 4. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 4. 1. ICAO/IATA classe:	9
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 5. Dangers pour l'environnement:	OUI
14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	attention: matières et objets dangereux divers
14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	NA
14. 8. Autre(s) information(s):	Si la quantité nette par emballage simple ou intérieur est inférieure ou égale à 5 litres (ONU3082), ces marchandises sont exemptées des prescriptions des règlements sur le transport, suivant la Disposition Spéciale 375 du Règlement ADR 2015 pour le transport par route, la Section 2.10.2.7 du code IMDG 37-14 pour le transport maritime et la Disposition Spéciale A197 du règlement IATA-DGR 56ème édition pour le transport aérien.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement UE (CE) n°1907/2006 REACH
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	NA

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
16. 2. Avis ou remarques importantes:	Les informations contenues dans cette fiche de données n'ont pas pour ambition d'être exhaustives et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et les lois et réglementations en vigueur: toute personne utilisant ce produit à toutes autres fins que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique, sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part de l'adéquation du produit à l'usage envisagé, le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Toujours consulter la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit, si disponibles. Tous les conseils et informations que nous fournissons sur le produit sont corrects en fonction de nos meilleurs connaissances actuelles mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support ou les nombreux facteurs susceptibles d'affecter

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DURCISSEUR GLISS'GRIPMétal

Version:1

Date de la première édition: 21/01/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, sauf accord contraire écrit de notre part, nous n'acceptons aucune responsabilité que ce soit sur les performances du produit ou sur toute perte ou dommage survenant consécutivement à nos conditions générales de vente. Une copie de ce document est disponible sur demande, réclamez le et lisez attentivement. Les informations contenues dans cette fiche sont régulièrement sujettes à modification à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données est la plus récente version existante avant utilisation du produit.

16. 3. Historique:

16. 3. 1. Date de la première édition: 21/01/2021

16. 3. 2. Version: 1

16. 4. Réalisé par: Sds